



En avril, 70% d'augmentation des tirs de la marine israélienne sur des pêcheurs de Gaza par rapport aux trois mois précédents

Description

Par Adalah, le 20 mai 2020

Des ONG au procureur général d'Israël et à l'avocat général de l'armée : Arrêtez les attaques violentes contre les pêcheurs et faites faire des enquêtes ; cette augmentation des attaques se produit alors que Gaza est confrontée à l'incertitude économique et des problèmes de sécurité alimentaire du fait de la pandémie de COVID-19.



Au cours des dernières semaines, la marine israélienne a procédé à de plus en plus d'actions violentes sur mer, et des incidents se sont produits avec des coups de feu tirés sur des pêcheurs le long des côtes de Gaza qui ont augmenté de 70% par rapport aux mois de janvier à mars 2020. L'usage de balles réelles menace la vie des pêcheurs et cause de graves dommages aux bateaux et aux équipements.

Tout cela se produit sur fond d'une grande incertitude en matière économique et de soucis croissants pour le bien-être et la sécurité alimentaire de la population civile de Gaza, tant donné les mesures prises pour infléchir la diffusion du COVID-19. Les organisations de défense des droits humains [Gisha](#), [Adalah](#) et [Al Mezan](#) de Gaza ont envoyé une lettre d'urgence au procureur général d'Israël et à l'avocat général de l'armée, exigeant qu'ils demandent à l'armée de mettre immédiatement fin au harcèlement des pêcheurs et de

mener des enquêtes sur les incidents passés.

La violence avec laquelle l'armée renforce constamment la fermeture maritime de Gaza inclut des mesures comme l'usage sans restriction de balles réelles, l'immersion de bateaux, le traitement dégradant des pêcheurs, la saisie de bateaux et des dommages causés aux équipements.

Selon Al Mezan, 105 incidents ont été recensés où la marine israélienne a tiré sur des bateaux de pêche au cours des quatre premiers mois de 2020 ; six pêcheurs ont été blessés et sept autres arrêtés, dont un mineur. De plus, sept bateaux ont été fortement endommagés, de grandes quantités de matériel de pêche ont été détruites et un bateau a été saisi.

Ces pratiques de la marine israélienne ont également continué ce mois-ci. Dans la matinée du 8 mai 2020, par exemple, des pêcheurs ont dit que la marine israélienne avait tiré sur deux bateaux de pêche. Des balles enrobées de caoutchouc ont touché un pêcheur à la tête et un autre à la main ; les moteurs de deux bateaux ont été détruits par des tirs à balles réelles. Plus tard le même jour, la marine israélienne a utilisé des canons à eau contre plusieurs bateaux, mettant les bateaux et leurs propriétaires en danger et blessant un pêcheur.

Dans la lettre envoyée au nom des trois organisations, Mouna Haddad, l'avocate de Gisha, a déclaré que *« la politique consistant à user de la force illégale contre des pêcheurs et à endommager de façon irréversible leurs biens est illégale et disproportionnée »*. Selon les témoignages des pêcheurs, la marine israélienne a recours à la violence même lorsque des bateaux de pêche sont situés dans la zone de pêche autorisée. Haddad a insisté sur le fait que *« dans tous les cas, naviguer en dehors des zones de pêche autorisées ne pose pas en soi de problème de sécurité qui justifie l'usage d'une force ostensiblement destinée à renforcer les restrictions sécuritaires »*.

Les restrictions d'accès mises par Israël à la zone de pêche qu'il impose dans l'espace maritime de Gaza, les fréquents changements qu'il apporte à sa délimitation, et les méthodes violentes qu'il met en œuvre, entravent les moyens de subsistance de milliers de pêcheurs de Gaza, sapant ce qui fut un secteur important de l'économie de ce territoire. Les actes d'Israël sur mer ne sont qu'un exemple mais un exemple affligeant du contrôle qu'Israël continue d'exercer sur la vie des habitants de Gaza. Ce contrôle comporte des responsabilités, comme l'obligation de permettre aux habitants de la bande de Gaza de gagner leur vie et de vivre dignement, sans être forcés de risquer leur vie et leurs biens sans violation de leurs droits fondamentaux.

Traduction : SF pour l'Agence Média Palestine

Source : [Adalah](#)

date créée
2020/06/04